

N° Bénéficiaire

N° Dossier Action

N° Tiers Métropole

F2018

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Version 201709.3.3

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

FONCTIONNEMENT 2018

CONTRAT DE VILLE Métropole Aix-Marseille-Provence

Nom de l'organisme

Sigle

Nom de la structure qui mène l'action

Nom de l'action

CONTRAT DE VILLE Métropole Aix-Marseille-Provence

LISTE DES PROJETS D'ACTIONS déposés dans le cadre du Contrat de Ville sur l'ensemble de la Métropole

Nom de l'organisme

Sigle

Liste des projets d'actions déposés dans le cadre du Contrat de Ville sur l'ensemble de la Métropole

N°	Intitulé du projet	R / N*	CT	Pôle territorial Commune	Territoire de projets Commune	Coût total projet	Montant demandé PDV	Période
PROJET FONCTIONNEMENT								
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								
13								
14								
15								
16								
17								
18								
19								
20								
21								
22								
23								
24								
25								
PROJET INVESTISSEMENT								
1								
2								
3								
4								
5								

*R Recondution ou N Nouveau projet

CONTRAT DE VILLE Métropole Aix-Marseille-Provence

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Nom de l'organisme

Sigle

Objet

Adresse du siège
social

Code postal

Téléphone

Adresse site internet

Numéro SIRET *

Adresse de correspondance, si différente :

Commune

Courriel

N° de récépissé en
préfecture

Code postal

Commune

Union, fédération ou réseau auquel est affilié votre organisme (indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle).

IDENTIFICATION DU RESPONSABLE DE L'ORGANISME

Le représentant légal : le président ou une autre personne expressément désignée par les statuts.

Nom

Prénom

Fonction

Téléphone

Courriel

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE CHARGÉE DE LA DEMANDE DE SUBVENTION

Nom

Prénom

Fonction

Téléphone

Courriel

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ET JURIDIQUES

Date de la dernière publication au Journal Officiel

Votre organisme est-il reconnu d'utilité publique ? (O/N)

Si Oui, Date de publication au Journal Officiel

Votre organisme dispose-t-il d'un commissaire aux comptes ? (O/N)

* Si vous n'avez pas de numéro SIRET, vous devez en faire la demande (démarche gratuite) à la Direction Régionale de l'INSEE (17, rue Menpenti - 13387 - Marseille Cedex 10 - 04 91 17 57 57).

CONTRAT DE VILLE Métropole Aix-Marseille-Provence

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ET JURIDIQUES (SUITE)

Votre organisme dispose-t-il d'agrément(s) administratif(s)? (oui, non) _____

Si oui, préciser le(s)quel(s) _____

Type d'agrément (ou affiliation)	attribué par	en date du

Votre organisme est-il assujéti aux impôts commerciaux ? (O/N) _____

Votre organisme a-t-il des adhérents personnes morales ? (O/N) _____

Si Oui, lesquelles? _____

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES RESSOURCES HUMAINES

Pour les structures affiliées à une union, une fédération ou un réseau, renseigner les informations de la structure locale porteuse du projet d'action.

Nom de la structure qui mène la(les) action(s) _____

Nombre d'adhérents de l'organisme ou de la structure locale porteuse du projet (Adhérent : personne ayant marqué formellement son adhésion aux statuts de l'association)

Hommes

Femmes

Total

.....

.....

.....

Moyens humains de l'organisme

Bénévoles de la structure locale porteuse du projet

Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de votre organisme de manière non rémunérée. _____

Volontaires de la structure locale porteuse du projet

Volontaire : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (ex. Service civique) _____

Nombre total de salariés de la structure locale porteuse du projet

dont nombre d'emplois aidés _____

Nombre de salariés (en équivalent temps plein travaillé / ETPT[1]) _____

Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique _____

[1] Les ETPT correspondent aux effectifs physiques pondérés par la quotité de travail des agents.

A titre d'exemple, un agent titulaire dont la quotité de travail est de 80 % sur toute l'année correspond à 0,8 ETPT, un agent en CDD de 3 mois, travaillant à 80 % correspond à 0,8 * 3/12 ETPT.

CONTRAT DE VILLE Métropole Aix-Marseille-Provence

BUDGET PREVISIONNEL DE L'ORGANISME

EXERCICE 2018

Dans le cas où l'exercice budgétaire est différent de l'année civile, il vous appartient de préciser les dates de début et de fin d'exercice.

Pour les structures affiliées à une union, une fédération ou un réseau, renseigner le budget de la structure locale porteuse du projet d'action.

NOM DE L'ORGANISME

Nom de la structure qui mène la(les) action(s)

date début :

date fin :

CHARGES	MONTANT (1)
60 - Achats	0
Achats stockés (matières premières, autres)	
Achats d'études et de prestations de services	
Achats de matériel, équipements et travaux	
Achats non stockés (eau, énergie, fournitures)	
Achats de marchandises	
Autres achats	
61 - Services extérieurs	0
Sous-traitance générale	
Redevances de crédit-bail	
Locations mobilières et immobilières	
Charges locatives et de copropriété	
Entretien et réparations	
Primes d'assurances	
Divers (études / recherches, documentation, colloques...)	
62 - Autres services extérieurs	0
Personnel extérieur	
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	
Publicité, information et publications	
Transports de biens et transports collectifs du personnel	
Déplacements, missions et réceptions	
Frais postaux et de télécommunications	
Autres (travaux exécutés à l'extérieur etc...)	
63 - Impôts et taxes	0
Impôts et taxes sur rémunérations	
Autres impôts et taxes	
64 - Charges de personnel	0
Rémunérations du personnel	
Charges sociales	
Autres charges de personnel	
65 - Autres charges de gestion courante	
66 - Charges financières	
67 - Charges exceptionnelles	
68 - Dotation aux amortissements et provisions, engagements à réaliser sur ressources affectées	
69 - Impôts sur les bénéfices	
TOTAL DES CHARGES	0
86 - Emplois des contributions volontaires en nature (3)	0
Secours en nature	
Mise à disposition gratuite de biens et services / prestations	
Personnel bénévole	
TOTAL GENERAL DES CHARGES	0

PRODUITS	MONTANT (1)
70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	0
Prestations de services	
Vente de marchandises	
Produits des activités annexes	
74 a - Subventions d'exploitation Contrat de Ville (2)	
74 b - Subventions d'exploitation droit commun (2)	0
Etat (préciser service)	0
Conseil Régional (préciser service)	0
Conseil Départemental (préciser service)	0
EPCI (Métropole Aix Marseille Provence...)	
Commune(s) (préciser service)	0
Organismes sociaux (CAF, CPAM...)	
Fonds européens	
ASP (emplois aidés)	
Autres recettes (précisez)	
75 - Autres produits de gestion courante (cotisations)	
76 - Produits financiers	
77 - Produits exceptionnels	
78 - Reprises sur amortissements et provisions, report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	
79 - Transferts de charges	
TOTAL DES PRODUITS	0
87 - Contributions volontaires en nature (3)	0
Bénévolat	
Prestations en nature	
Dons en nature	
TOTAL GENERAL DES PRODUITS	0

(1) Ne pas indiquer les centimes d'euros.

(2) L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

(3) Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 99-01, prévoit à minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité, mais "au pied" du compte de résultat.

CONTRAT DE VILLE Métropole Aix-Marseille-Provence

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toutes les demandes (initiale ou renouvellement) et quel que soit le montant de la subvention sollicitée. Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'organisme, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci (1).

Je soussigné(e),
(nom et prénom)

en ma qualité de

représentant(e) légal(e) de
l'organisme (nom de
l'organisme),

- certifie que l'organisme est régulièrement déclarée
- certifie que l'organisme est en règle au regard de ses obligations sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants)
- certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires
- certifie que l'organisme respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclues entre l'Etat, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte (2)
- déclare que l'organisme a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) (3) :
 - inférieur ou égal à 500 000€
 - supérieur à 500 000€ (4)
- précise que toute subvention, si elle est accordée, devra être versée au compte bancaire ou postal de l'organisme :

Nom du titulaire du compte :

Banque ou centre :

Domiciliation :

Code Banque / Etablissement	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB / RIP	BIC

Fait, le

à

IMPORTANT :

Dans le cas où le président accorde une délégation de signature, veuillez préciser ci-dessous le nom et le prénom du délégataire accompagnés de sa signature

Signature
du président

Nom / prénom du
délégataire

Signature
du délégataire

(1) Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'Etablissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.

(2) Charte disponible en téléchargement sur le site www.polvillemarseille.fr

(3) Conformément à la circulaire du Premier Ministre du 29 septembre 2015, à la décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) n°360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des Services d'Intérêt Economique Général (SIEG).

(4) Le montant total et cumulé d'aides publiques sur trois ans ne conditionne pas l'attribution d'une subvention. Cette attestation n'a pas d'autre objet que de permettre aux pouvoirs publics d'adapter le formalisme de leur éventuelle décision d'attribution.

CONTRAT DE VILLE Métropole Aix-Marseille-Provence

INFORMATIONS ANNEXES

Relatives aux subventions déjà perçues dans le cadre de la réglementation européenne relative aux aides d'Etat,

Si, et seulement si, l'association a déjà perçu au cours des trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) des subventions au titre d'un texte relevant de la réglementation européenne des aides d'Etat (de type : "Decision Almunia", "Règlement de *minimis*", "Régime d'aide pris sur la base du RGEC"...) renseigner le tableau ci-dessous :

Date de signature de l'acte d'attribution de la subvention (arrêté, convention)	Année(s) pour laquelle/lesquelles la subvention a été attribuée	"Décision européenne", "Règlement" ou "regime d'aide européen" à laquelle ou auquel il est fait référence, le cas échéant, sur l'acte d'attribution de la subvention	Autorité publique ayant accordé la subvention	Montant

CONTRAT DE VILLE Métropole Aix-Marseille-Provence

FICHE DESCRIPTIVE DU PROJET D'ACTION

Nom de l'organisme

Nom de la structure qui mène l'action

Nom de l'action

PERSONNE CHARGÉE DU PROJET

Nom

Prénom

Téléphone

Courriel

PRESENTATION SYNTHÉTIQUE DE L'ACTION

Renouvel. : R Nouvelle action : N

Reconduction avec modification (O/N)

Première année de lancement de l'action

A la lecture de l'appel à projets, comment votre projet s'inscrit dans les priorités du Contrat de Ville et à quels axes transversaux répond-t-il ? (cf appel à projet)

Quels sont les objectifs précis de l'action ? (Que voulez-vous atteindre en menant cette action ? Quels sont les résultats attendus de l'action ?)

Descriptif de l'action ? (à compléter ci-dessous et sur format .DOC en 5 pages maximum) Dans cette note doivent figurer les éléments suivants : En quoi consiste l'action ? Comment s'organise-t-elle ? Quels sont les moyens prévus (humains, techniques...)?

Quels sont les indicateurs qui vous permettront de rendre compte de l'efficacité de votre action et de l'atteinte des objectifs ?

ATTENTION ! Si votre projet est retenu, ces informations seront intégrées à la convention de financement

Indicateur 1

Indicateur 2

Indicateur 3

Le partenariat au service de l'action (hors partenariat financier)

Partenaires principaux	Noms (1 par case)	Type de partenariat (Cocher les cases correspondantes avec la lettre X)		
		Existence d'une convention	Conception	Mise en œuvre
Associatifs				
Institutionnels				

Le calendrier de l'action

Année civile (C) ou scolaire (S)

date de début

date de fin

durée

Si l'action est une reconduction, quelles opérations sont prévues pour mobiliser un nouveau public ? Quelles sont les éventuelles modifications apportées au précédent projet (innovation) ?

CONTRAT DE VILLE Métropole Aix-Marseille-Provence

PRESENTATION SYNTHETIQUE DE L'ACTION (SUITE)

Projet lié à un ou plusieurs conseil(s) citoyens(s) (O/N)

si oui, précisez le(s)quel(s) _____

Participation des habitants (O/N)
(Co construction, mise en oeuvre, suivi de projet)

Type et nombre de réalisations de l'action

(réunions, formations, manifestations culturelles/sportives, ateliers, stages, autres...)

Type de réalisation	Nombre
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>

PUBLIC ET POPULATION VISES PAR L'ACTION

Total des bénéficiaires

Nombre des bénéficiaires issus des quartiers prioritaires

Nombre des bénéficiaires issus des quartiers de veille

Bénéficiaires Caractéristiques sociales, dans le respect des valeurs d'égalité et de fraternité de la République (ouverture à tous, mixité, égalité femmes-hommes, non-discrimination), nombre, âge, sexe, résidence, participation financière éventuelle, etc.

1°) Nombre des bénéficiaires par sexe

Homme	Femme
<input type="text"/>	<input type="text"/>

2°) Nombre des bénéficiaires par âge

0 à 3 ans	4 à 6 ans	7 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 18 ans	19 à 21 ans
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
22 à 25 ans	26 à 60 ans	>60 ans			
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>			

3°) Nombre des bénéficiaires par diplôme (Pilier emploi et développement économique) *

Non diplômés	Niveau V	Niveau IV	Niveau III	Niveau II	Niveau I
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

* Niveau V : BEP, CAP, CFPA du premier degré - Niveau IV : BP, BT, BAC professionnel ou technologique - Niveau III : DUT, BTS, fin de 1er cycle - Niveau II : Licence, maîtrise - Niveau I : Supérieur au niveau maîtrise

CONTRAT DE VILLE Métropole Aix-Marseille-Provence

DETAIL DES AGENTS AFFECTES A L'ACTION

Montant total des salaires bruts annuels affectés à l'action (I + II + III) 0

Nature des contrats	Nom Prénom de l'Agent	Agent : Affecté (AF) A recruter (AR)	Fonction de l'Agent	Qualification ou certification de l'agent *	Heures affectées au projet	Rémunération brute horaire	Rémunération brute annuelle affectée au projet	Date de fin de contrat
I - Emplois en CDI et CDD								
							0,	
							0,	
							0,	
							0,	
							0,	
							0,	
							0,	
							0,	
							0,	
							0,	
							0,	
							0,	
CUMUL Emplois de droit commun					0,		0,	
II - Emplois en contrats aidés (1)								
							0,	
							0,	
							0,	
							0,	
							0,	
							0,	
							0,	
							0,	
							0,	
							0,	
							0,	
CUMUL Emplois aidés					0,		0,	
III - Autres Emplois (intérim, vacation, stage...)								
							0,	
							0,	
							0,	
CUMUL Autres emplois					0,		0,	
IV - Mise à disposition de personnel, volontaires								
							0,	
							0,	
CUMUL mise à disposition					0,		0,	
V - Valorisation du bénévolat (sur la base d'une rémunération horaire brut moyen)								
							0,	

Qualification 1 = Maîtrise, 2 = Licence, 3 = BTS-IUT, 4 = Bac-BT, 5 = BEP-CAP, 6 = niveau scolaire minimum, 7 = autres.

Certification D = DEFA, B = BAFA, P = Psychologue, AS = Assistante Sociale, E = Educateur, ADE = Autres diplômes d'Etat.

Pourcentage d'emplois aidés dans l'ensemble des emplois affectés à l'action ?

Quels sont les postes aidés qu'il vous semble utile de consolider ? Quels sont les moyens envisagés afin de pérenniser ces emplois ?

(1) Sont comptabilisés ici comme emplois aidés tous les postes pour lesquels l'organisme bénéficie d'aides publiques : contrats d'avenir, contrats uniques d'insertion, conventions adultes-relais, emploi tremplin, postes FONJEP, etc.

CONTRAT DE VILLE Métropole Aix-Marseille-Provence

BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION

EXERCICE 2018

NOM DE L'ORGANISME

Nom de la structure qui mène l'action

Nom de l'action

date début :

date fin :

CHARGES	MONTANT (1) en euros	PRODUITS	MONTANT (2) en euros
I. Charges directes affectées à l'action		I. Ressources directes affectées à l'action	
60 - Achats	0	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	0
Achats stockés (matières premières, autres appro.)		Prestations de services	
Achats d'études et de prestations de services		Vente de marchandises	
Achats de matériel, équipements et travaux		Produits des activités annexes	
Achats non stockés (eau, énergie, fournitures administratives)			
Achats de marchandises			
Autres achats			
61 - Services extérieurs	0	74 a - Subventions d'exploitation Contrat de Ville	
Sous traitance générale			
Redevances de crédit-bail		74 b - Subventions d'exploitation droit commun (2)	0
Locations mobilières et immobilières		Etat (préciser service)	0
Charges locatives et de copropriété			
Entretien et réparations		Conseil Régional (préciser service)	0
Primes d'assurances			
Divers (études / recherches, documentation, colloques...)			
62 - Autres services extérieurs	0	Conseil Départemental (préciser service)	0
Personnel extérieur			
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires			
Publicité, information et publications		EPCI (Métropole Aix Marseille Provence...)	
Transports de biens et transports collectifs du personnel		Commune(s) (préciser service)	0
Déplacements, missions et réceptions			
Frais postaux et de télécommunications			
Autres (travaux exécutés à l'extérieur etc...)			
63 - Impôts et taxes	0	Organismes sociaux	
Impôts et taxes sur rémunérations		Fonds européens	
Autres impôts et taxes		ASP (emplois aidés)	
64 - Charges de personnel	0	Autres recettes (préciser) :	
Rémunérations du personnel			
Charges sociales			
Autres charges de personnel		75 - Autres produits de gestion courante (dont cotisations)	
65 - Autres charges de gestion courante			
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotation aux amortissements et provisions, engagements à réaliser sur ressources affectées		78 - Reprises sur amortissements et provisions, report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	
69 - Impôts sur les bénéfices		79 - Transferts de charges	
TOTAL DES CHARGES directes (I)	0	TOTAL DES RESSOURCES directes (I)	0
II. Charges indirectes affectées à l'action		II. Ressources indirectes affectées à l'action	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES indirectes (II)	0	TOTAL DES RESSOURCES indirectes (II)	0
TOTAL DES CHARGES (I+II)	0	TOTAL DES RESSOURCES (I+II)	0
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	0	87 - Contributions volontaires en nature	0
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et services / prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL GENERAL DES CHARGES	0	TOTAL GENERAL DES PRODUITS	0

(1) Ne pas indiquer les centimes d'euros,

(2) L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

CONTRAT DE VILLE Métropole Aix-Marseille-Provence

ANNEXE AU BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION

Partenariat financier				
Identification du partenariat financier (Etat, Conseil Départemental, Conseil Régional, CAF, Fondations, Ville de Marseille, Europe...)	Dossier en cours de constitution (Oui/ non)	Réponse obtenue une fois le dossier déposé (Oui/ Non)	Dossier déposé, réponse obtenue (Oui/Non)	Montant financement N-1

REGLES DE REPARTITION DES CHARGES INDIRECTES

Si vous avez effectué une répartition des charges indirectes, quels critères avez-vous retenu ?

Disposez-vous d'un tableau de répartition des charges indirectes par nature ? Si oui, pouvez-vous le présenter (ou le joindre) ?

--

INFORMATION QUALITATIVE SUR LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Quelle est la nature des contributions volontaires affichées sur le budget prévisionnel ?

Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables.

--

AUTRES OBSERVATIONS

--

CONTRAT DE VILLE Métropole Aix-Marseille-Provence

FICHE EXPLICATIVE DU BUDGET DE L'ACTION

A REMPLIR OBLIGATOIREMENT

Vous avez établi un budget "dépenses" pour l'action que vous vous proposez de mettre en œuvre.
Ces dépenses apparaissent dans la Fiche 3 « Budget prévisionnel de l'action ».

Vous avez établi ce budget à partir d'éléments objectifs que nous souhaiterions connaître, afin d'analyser précisément votre demande.

(*) Veuillez renseigner de manière la plus précise possible selon les informations à disposition.

60 - Achats	Nature de la dépense (prestataire, objet de l'intervention, fréquence, coût unitaire...) (*)	Montant €
Achats stockés (matières premières, autres appro.)		
Achats d'études et prestations de services		
Achats de matériel, équipements et travaux		
Achats non stockés (eau, énergie, fournitures administratives)		
Achats de marchandises		
Autres achats		

61 - Services extérieurs	Nature de la dépense (prestataire, objet de l'intervention, fréquence, coût unitaire...) (*)	Montant €
Sous traitance générale		
Redevances de crédit-bail		
Locations mobilières et immobilières		
Charges locatives et de copropriété		
Entretien et réparations		
Primes d'assurances		
Divers (études / recherches, documentation, colloques...)		

CONTRAT DE VILLE Métropole Aix-Marseille-Provence

FICHE EXPLICATIVE DU BUDGET DE L'ACTION (SUITE)

A REMPLIR OBLIGATOIREMENT

62 - Autres services extérieurs	Nature de la dépense (prestataire, objet de l'intervention, fréquence, coût unitaire...)	Montant €
Personnel extérieur		
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires		
Publicité, information et publications		
Transports de biens et transports collectifs du personnel		
Déplacements, missions et réceptions		
Frais postaux et de télécommunications		
Autres (travaux exécutés à l'extérieur etc...)		
63 - Impôts et taxes	Nature de la dépense (prestataire, objet de l'intervention, fréquence, coût unitaire...)	Montant €
Impôts et taxes sur rémunérations		
Autres impôts et taxes		
65 - Autres charges de gestion courante		
66 - Charges financières		
67 - Charges exceptionnelles		
68 - Dotation aux amortissements et provisions, engagements à réaliser sur ressources affectées		
69- Impôts sur les bénéfices		

CONTRAT DE VILLE Métropole Aix-Marseille-Provence

FICHE INTERMEDIAIRE DE L'ACTION 2017

Nom de l'organisme

Nom de la structure qui mène l'action

Nom de l'action

Si le présent projet est une reconduction, veuillez remplir cette fiche

Ce nouvel outil - fondé sur la mesure des écarts - permet aux équipes opérationnelles Politique de la Ville de mieux instruire les reconductions d'action. Dans cette optique, les membres de ces équipes sont à votre disposition pour vous rencontrer et vous assister dans le renseignement de cette fiche.

PRESENTATION SYNTHETIQUE DE L'ACTION 2017

Date de mise en œuvre : _____
date de début _____ date de fin _____

Au regard de vos objectifs initiaux et du déroulement d'action que vous aviez prévu, merci de détailler ci-après les modifications qui ont eu lieu dans sa mise en œuvre ?

I - Mesure des écarts

I - 1 - Les moyens financiers

Existe-t-il un écart entre votre demande de financement et les subventions effectivement obtenues ?

Précisez ces écarts et quelles institutions sont concernées :

Comment avez vous adapté l'action à cette réalité financière et quelles ont été les incidences sur la mise en œuvre de votre action ?

I - 2 - Les moyens humains

Avez vous été amené à modifier les moyens humains par rapport à ce que vous aviez prévu ?

Précisez les raisons (financières, opérationnelles) :

Avec quelles incidences sur la mise en œuvre de l'action ?

FICHE INTERMEDIAIRE DE L'ACTION 2017 (SUITE)

I - 3 - Le public

Existe-t-il un écart entre le public ciblé à l'origine du projet et le public effectivement touché ?

Quelles en sont les raisons ?

Quelles sont les adaptations que cela vous a conduit à réaliser ?

I - 4 - Le partenariat

Avez-vous constaté un écart entre ce que vous aviez prévu et le partenariat effectivement mobilisé sur l'action ?

Quels sont les partenaires qui vous manquent et pour quelles raisons ?

Avec quelles incidences sur la mise en œuvre de l'action ?

II - Approche des impacts

Quels effets l'action a-t-elle généré en positif et en négatif ?

Sur le public :

Sur le quartier :

Quels outils avez-vous mis en œuvre pour apprécier la satisfaction des usagers de l'action ?

Avez vous noté des effets auxquels vous ne vous attendiez pas ?

III - Conclusion

En quoi ce qui précède a fait évoluer votre demande de subvention objet du présent dossier ?

Avez vous d'autres remarques à formuler ?